

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 4e TRIMESTRE 2005 EN HAUTE-NORMANDIE

L'emploi résiste mieux dans les plus grandes zones grâce au développement du secteur tertiaire

Isabelle BIGOT, Anne-Marie DAVID

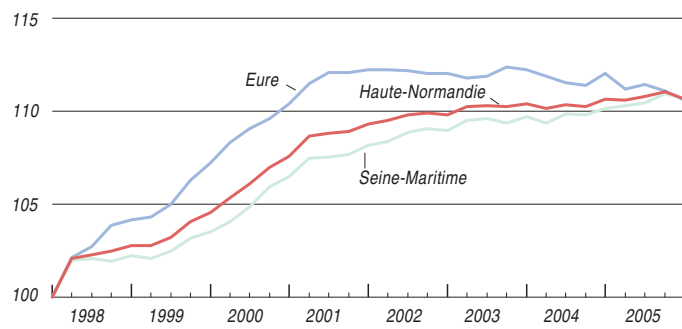
Au cours de l'année 2005, fait nouveau par rapport aux années précédentes, le développement des emplois de services compense tout juste le repli des effectifs industriels. La recomposition du système productif haut-normand se solde par une stabilité de l'emploi salarié marchand mais s'accompagne toutefois d'un fléchissement du taux de chômage de 0,6 point fin 2005 par rapport à la fin 2004. Les territoires sont confrontés à des situations très contrastées au regard de l'évolution des difficultés d'accès à l'emploi. Bernay rejoint Le Havre et Dieppe parmi les zones les plus touchées par le chômage. Généralement les écarts se resserrent au sein des zones les plus épargnées.

En 2005, le nombre d'emplois salariés du secteur marchand est resté stable en Haute-Normandie, même si les résultats encourageants obtenus aux 2e et 3e trimestres ont été amputés par un recul marqué au 4e trimestre. Les deux départements haut-normands affichent des évolutions contrastées: l'emploi salarié progresse de 0,5 % en Seine Maritime alors qu'il recule de 1,3 % dans l'Eure. L'emploi salarié recule dans 10 des 13 zones d'emploi haut-normandes.

L'emploi salarié du secteur concurrentiel progresse dans les zones d'emploi de Dieppe (+ 0,9 %), de Rouen (+ 0,7 %) et du Havre (+ 0,4 %). Dans ces zones, les emplois industriels reculent mais les services et la construction sont en forte croissance. Les zones de Dieppe et du Havre bénéficient également de créations d'emplois dans le commerce.

L'emploi diminue modérément dans les zones de la Vallée de la Bresle (-0,3%), d'Evreux (- 0,4 %) et de Lillebonne (- 0,5 %). Dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle, le dynamisme du commerce (+ 4,3 %) et des services (+ 2,6 %)

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ EN HAUTE-NORMANDIE



Source : INSEE - URSSAF

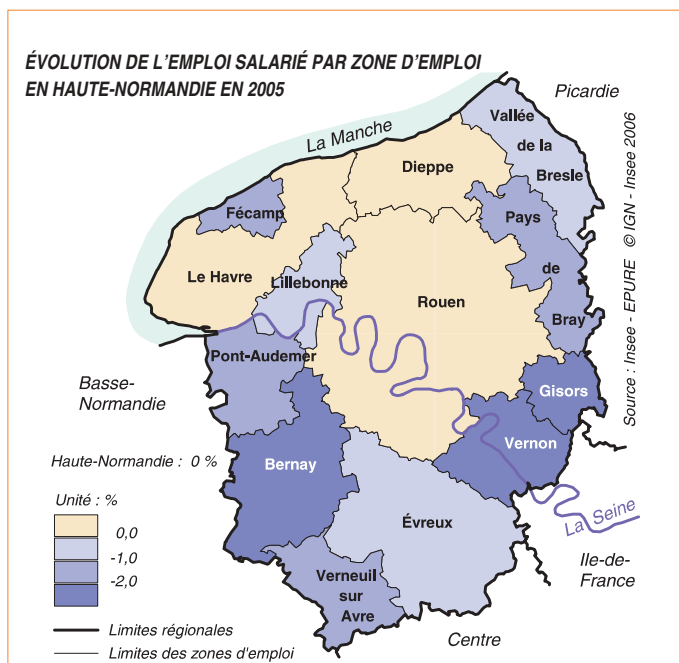
Unité : Indice base 100 au 4e trimestre 1997 - Données CVS

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉPARTEMENT

	2004		2005			Évolution sur 1 an
	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	
Industrie	- 0,6	- 1,0	- 0,5	- 0,5	- 0,8	- 2,8
Construction	0,5	1,0	0,0	1,2	0,6	2,9
Commerce	0,7	- 0,1	0,2	- 0,1	0,1	0,0
Services	1,0	0,5	0,8	0,8	- 0,5	1,6
Eure	0,6	- 0,7	0,2	- 0,3	- 0,4	- 1,3
Seine-Maritime	0,3	0,1	0,2	0,4	- 0,2	0,5
Haute-Normandie	0,4	- 0,1	0,2	0,2	- 0,3	0,0

Source : INSEE - URSSAF

Unités : données CVS, %



AVERTISSEMENT

L'évolution de l'emploi dans cet article est basée sur les statistiques provisoires des URSSAF. Les établissements employeurs, affiliés au régime général, sont tenus de remplir et d'adresser les Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) aux URSSAF (Union de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales), transmis trimestriellement à l'INSEE. Le système d'information trimestrielle EPURE (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi), système d'exploitation et

de traitement de ces données, permet de fournir un indicateur de l'évolution de l'emploi.

Le champ considéré couvre l'emploi salarié des sociétés et quasi-sociétés et des entreprises individuelles. Les évolutions, sur le secteur marchand, sont étudiées hors SNCF, La Poste, France Télécom, Air France, Banque de France. Sont également exclus l'intérim, les effectifs de l'Education nationale, l'action sociale, l'administration et les secteurs relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Au total, la source utilisée couvre près des deux tiers de l'emploi salarié régional (64%). L'emploi salarié industriel est couvert à hauteur de 90%, le BTP 98%, le commerce 94% et les services 43%. Le poids de l'emploi dans le secondaire et dans le commerce est donc surestimé, au détriment de l'emploi dans les services. Cette représentativité tend à minorer l'évolution de l'emploi salarié dans son ensemble et la tendance annoncée sera affinée dans les statistiques exhaustives établies par les estimations d'emploi en fin d'année, sur le champ complet.

permet d'atténuer l'ampleur des disparitions d'emplois dans l'industrie et la construction. Celle d'Evreux subit des pertes d'emplois industriels sévères (- 4,5 %) en partie compensée par des créations dans la construction (+ 5,6 %) et les services (+ 1,3 %). Dans la zone d'emploi de Lillebonne, le secteur de la construction est créateur d'emplois (+ 4 %), les emplois industriels sont quasiment préservés mais des contractions d'effectifs interviennent dans les services.

L'évolution est moins favorable dans les zones d'emploi du Pays de Bray et de Fécamp ainsi que pour trois zones du département de l'Eure, Pont-Audemer, Verneuil-sur-Avre et Bernay. Dans la plupart de ces zones, les baisses d'emplois dépassent 2 % dans l'industrie et dans la construction. Dans la zone d'emploi de Bernay, la conjoncture défavorable dans la construction s'accompagne d'un repli des emplois de services de 4 %.

La situation est plus préoccupante dans les zones de Gisors et de Vernon dont les emplois salariés reculent respectivement de - 4,6 % et de - 2,1 %. La première de ces zones est affectée par des disparitions d'emplois industriels, en partie dues à la fermeture d'une entreprise. La zone de Vernon subit quant à elle une contraction de ses emplois de services, suite à la fermeture d'un établissement privé de santé.

La stabilité de l'emploi salarié marchand en 2005 s'accompagne d'une amélioration du marché du travail. Le taux de chômage régional s'établit au 31 décembre 2005 à 10,3 % de la population active, soit un fléchissement 0,6 point par rapport au 31 décembre 2004.

En Seine-Maritime, 10,7 % de la population active est au chômage fin 2005 soit une baisse de 0,7 point par rapport au 31 décembre 2004. Dans l'Eure, sur la même période, le taux de chômage est de 9,5 %, avec une amélioration de 0,3 point. Ainsi, l'écart entre les deux départements haut-normands continue de se réduire et atteint 1,2 point au 31 décembre 2005.

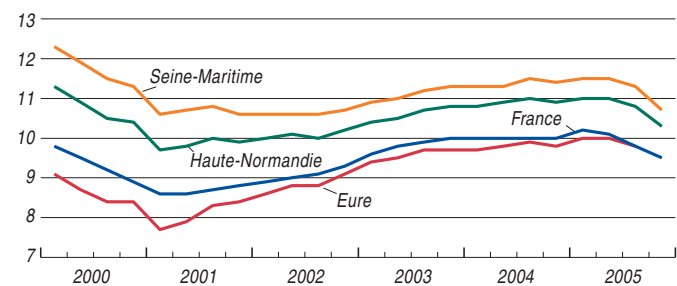
Entre fin 2004 et fin 2005, seules sept des treize zones d'emploi haut-normandes bénéficient d'une amélioration du marché du travail. Le taux de chômage augmente mais de façon

très modérée (+ 0,1 %) dans les zones d'emploi du Pays de Bray, de Bernay et de Gisors. Il se maintient au même niveau dans les zones de Verneuil sur Avre, Lillebonne et Vernon. La situation du marché du travail s'améliore légèrement à Evreux et à Dieppe avec une baisse du chômage comprise entre - 0,3 et - 0,4 point. L'amélioration est franche dans les zones d'emploi du Havre, de Rouen, de Fécamp, de Pont-Audemer et de la Vallée de la Bresle avec une baisse du taux de chômage comprise entre - 0,7 et - 1 point.

Ces évolutions contrastées conduisent à un resserrement des écarts entre les taux de chômage des zones d'emploi. Les territoires les plus touchés tels que Le Havre, Dieppe ou Fécamp, enregistrent généralement les baisses les plus nettes entre la fin 2004 et la fin 2005. A l'inverse, les zones moins affectées telles que Gisors, le Pays de Bray ou Lillebonne, sont quasiment stables.

Dans ce contexte, le nombre de demandeurs d'emplois diminue de 6 275 individus au cours de l'année 2005 et passe en dessous de la barre des 80 000 personnes. La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans s'infléchit très légèrement, passant de 22,7 % fin 2004 à 22,4 % fin 2005. En revanche, la part des chômeurs de longue durée augmente et atteint 34,8 % fin 2005 contre 33,6 % un an auparavant □

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE



Source : INSEE

Unité : % CVS

DEMANDEURS D'EMPLOI HORS ACTIVITÉ RÉDUITE EN HAUTE-NORMANDIE (catégories 1, 2 et 3)

	31 décembre 2004	31 décembre 2005
Hommes	42 605	39 172
Femmes	43 171	40 330
15-24 ans	19 447	17 809
25-49 ans	53 326	49 576
Inscrits depuis plus d'un an	28 816	27 693
Eure	24 625	23 392
Seine-Maritime	61 151	56 110
Haute-Normandie	85 776	79 502

Source : INSEE, ANPE

Unité : nombre CVS

ESTIMATIONS DES TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Les séries des taux de chômage régionaux et départementaux au sens du BIT (Bureau International du Travail) ont été révisées en intégrant les résultats de l'enquête Emploi de mars et les dernières estimations d'emploi calées sur le recensement de la population de 1999. De plus, l'Insee prend désormais en compte, pour l'estimation du taux de chômage, les demandeurs d'emploi sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée (CDI) à temps plein (catégorie 1) ou à temps partiel (catégorie 2) ou d'un emploi à durée déterminée (CDD) ou saisonnier (catégorie 3) hors activité réduite, dont la définition est conceptuellement plus proche du chômage au sens du BIT. Les taux de chômage par zone d'emploi publiés ici sont des estimations cohérentes avec les taux de chômage régionaux et départementaux. Pour plus d'information, on peut se reporter à la note méthodologique et aux données relatives aux taux de chômage du site insee.fr.

